Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces.	la ligne 0,50
Six Mois	10 —	Réclames	— 0,60
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1,00
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	— 2,00

TEMPERATURE

Lille, le 10 juin.

Minimum, nuit, abrité.	12°0
— — découvert	11°2
Surface du sol, 8 h. du matin.	15°0
A 1 mètre de profondeur	12°0
De l'air à l'ombre	17°0
Maximum, jour, à l'ombre	22°0
— — au soleil	26°2

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0°/°67
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : N.

Baromètre. — Le 19 juin (2 h. du matin) la pression était de 775 °/°; le 20 juin (2 heures du matin) la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(SUITE)

M. Jaurès récidive

M. Jaurès. — Nous ne voulons pas être dupes de ce que les classes dirigeantes appellent l'ordre et le maintien de l'ordre. La violence n'est pas la même pour les ouvriers et les patrons. Celle des patrons est silencieuse comme la machine qui saisit l'ouvrier et le broye. Nous ne vous accusons pas de cacher un cadavre, c'est 1400 qui sont au fond des mines de Courrières.

M. Barthou. — Vous n'avez pas le droit de porter cette accusation contre le gouvernement (Rumeurs).

M. Jaurès essaie de prouver que les grévistes font preuve de plus d'abnégation et de solidarité que les ouvriers qui continuent à travailler, ce sont donc eux qu'il faut protéger.

L'orateur revient encore sur l'histoire du complot.

M. Sarrien explique que la responsabilité dans l'affaire du complot remonte au parquet de Béthune.

M. Jaurès de nouveau reproche à M. Clémenceau les mesures qu'il a prises pour le 1er mai.

C'est par la violence présumée de la Confédération générale du Travail que s'explique l'intervention préventive de l'armée. Eh ! bien, dites la vérité tout entière. Vous avez eu peur de la peur des bourgeois. Vous avez voulu rassurer ceux qui avaient peur et au petit hasard vous avez pris ces mesures de police contre la classe ouvrière. Vous avez contracté une dette de plus. Vous avez dit que vous vouliez défendre les ouvriers contre nous, les socialistes.

M. Clémenceau. — Vous n'êtes pas le socialisme tout entier. (Rires).

M. Jaurès. — Il faut que le législateur présente aboutisse. Pour cela il faudra que vous fassiez appel au peuple ouvrier et paysan. Comment grouperez-vous toutes ces forces si vous n'apportez pas un projet d'impôt général et progressif sur le revenu pour que la masse paysanne soit dégrevée de suite.

Vous irez à l'impuissance politique, vous en serez réduits à nationaliser les banques.

M. Noblemaire nous a avertis. Il a dit : Nous avons perdu notre puissance politique, mais il nous reste notre puissance économique dont il nous faudra faire usage.

M. Jaurès dit qu'il faut que la nation mette la main sur les chemins de fer.

M. Clémenceau. — Mais vous voilà des hôtes.

M. Jaurès termine son discours assez confus en affirmant de nouveau que le programme ministériel n'est pas assez nettement formulé. Cette réserve faite, il promet en gouvernement le concours du parti socialiste pour tout effort de réforme, à condition que ce ne soit point un trompe-l'œil mais une réalité.

L'orateur descend de la tribune au milieu des applaudissements des socialistes.

M. Dejeante demande l'affichage du discours de M. Jaurès.

On vote : Pour 139 voix, contre 288.

L'affichage est donc repoussé.

La séance est levée à 6 h. 30.

Séance jeudi.

L'ŒUVRE CAPITALE

C'est le dernier crime qu'on n'ait pas encore enlevés aux catholiques. Pour l'amour de Dieu, usons-en ! Voyez quelle peine se donnent les ennemis de l'Eglise pour propager les mauvais journaux ? Sera-t-il dit que nous nous donnerons moins de peine pour le bien qu'eux pour le mal. N'oublions pas que chacun pense comme son journal et faisons tout pour que chacun lise un bon journal.

PARTOUT LA SECTE !

A-t-on assez crié contre l'invasion cléricale ?

Chaque jour, depuis vingt-cinq ans, dans les journaux, à la tribune, dans les réunions publiques, des plumes ou des voix s'élèvent contre les curés et les jésuites.

On proclame funeste, pernicieuse, leur influence, que l'on prétend découvrir partout, dans la famille, dans les associations et groupements de tous genres.

Au nom de la neutralité confessionnelle, on ne veut plus de la religion dans les écoles, dans les hôpitaux, et les mutualités ou les syndicats dont les membres sont soupçonnés de ne pas être entireligieux, sont déclarés pour le moins suspects.

Qui mène ce concert anticlérical ?

Le Grand-Orient, pour toute la France, et les Loges, chacune pour leur région.

Ne nous sera-t-il pas permis de crier aussi à l'invasion maç.·.?

L'école, l'armée, la magistrature, tous les corps officiels en sont infestés.

Elle veut pénétrer dans les grands comités commerciaux ou industriels.

Ses apôtres se remuent en tous sens et toujours pour mettre la main sur les organisations d'agriculteurs, ou mutualistes.

Le microbe maçonnique se découvre, sans microscope, en maintes sociétés d'agrément : orphéons, musiques, sociétés de tir, de gymnastique.

Il s'agit surtout malintentionné de domestiquer sous le triangle et l'équerre les œuvres sociales.

Voici des preuves :

Extrait du rapport de la Commission de propagande au Convent de 1904 :

Dans ce convent, vous avez entendu de très intéressantes définitions de la question sociale...

Notre rôle est de pénétrer dans les syndicats ouvriers ou patronaux ; en un mot, qui que nous soyons, notre devoir est de nous syndiquer, si notre corporation ou notre profession dispose d'une organisation syndicale ; dans le cas contraire, il nous appartient de prendre l'initiative de cette création.

Nous devons aussi pénétrer dans les groupements d'études sociales. Là est la véritable solution pratique qui puisse nous permettre d'instruire et d'éduquer les travailleurs et de nous préparer un recrutement sûr et efficace....

Au Convent de 1905, les FF.·. M.·. se vantent que leur action sociale s'exerce « dans beaucoup d'œuvres d'économie sociale : hygiène sociale, éducation professionnelle, éducation sociale, sociétés de prévoyance, syndicats professionnels, associations de tout ordre. »

(F.·. E. Taillade, compte-rendu aux ateliers de la Fédération des travaux de l'assemblées du 18 en 23 septembre 1905, page 419.)

Notons encore cette singulière appréciation des Syndicats agricoles et en même temps l'attitude toute d'opportunité dictée à leur égard — provisoirement du moins :

Il est une catégorie de syndicats que je crois devoir vous signaler : ce sont les *syndicats agricoles*. Ces prétendus syndicats professionnels ne sont, en réalité, que des coopératives d'achat et de vente d'instruments et de denrées. Ils augmentent sans cesse en nombre et en importance entre les mains des gros propriétaires qui en font un instrument d'influence politique. Leurs opérations sont illégales, on pourrait les briser. Mais il est pénible, il est toujours périlleux de se heurter à des intérêts ; par conséquent, il vaudrait mieux, dans l'intérêt de notre propagande, tâcher de s'immiscer dans la direction de ces groupements et s'en assurer au moins la direction intellectuelle et morale.

(F.·. E. Taillade, *Compte-rendu 1905*, page 420).

C'est donc partout l'infiltration maçonnique pour arriver à le domination.

Les collectivistes sont marqués tout particulièrement pour passer sous le joug des Loges.

Graduellement, individuellement, les apôtres de la secte travaillant à apprivoiser les sauvageons du la Sociale.

Il y a quelque dix ans, moins peut-être, le citoyen Delory, en plein Congrès, à Bourges, ne ménageait pas aux F.·. M.·. leurs quatre vérités, et nous avons cité ici plusieurs fois les paroles par lesquelles il les proclame de faux amis du peuple et les plus dangereux ennemis des organisations socialistes.

Ce n'est plus aujourd'hui que semblables paroles tomberaient de la bouche du député de la rue des Processions. Le citoyen F.·. Delesalle s'est chargé de l'éducation de cet ex-incorruptible qui se contente désormais de parler collectivisme et garde sur le Maç.·. le plus parfait silence.

Les citoyens Mellin, Durre, Goulenx sont prudemment surveillés et insensiblement éduqués.

Quant au député de la rue des Robleds, Henri Glasquière, le besogne sera plus ingrate, en apparence seulement ; le Loge compte, et elle n'a pas tort, sur la zèle du F.·. Delesalle et du camarade Delory déjà nommés.

Et voilà comment, dans le Nord, s'accomplit l'œuvre d'infiltration envahissante instamment recommandée par les Convents maçonniques.

V. H.

Bientôt dix mille

En reprenant, après la grève, mes tournées quotidiennes de réunions et de conférences, je me suis demandé quel accueil j'allais recevoir et de ceux que j'avais déjà organisés corporativement et de ceux que je voulais amener à cette organisation.

N'allaient-ils pas, les uns et les autres, s'élever énergiquement contre la « Syndicat » en me rappelant tous les crimes, les lâchetés, les fautes qui venaient d'être commis. N'était-ce pas, en effet, au nom du « Syndicat » que les socialistes révolutionnaires avaient supprimé entièrement la liberté de travail ;

Frappé les mineurs qui ne voulant pas faire grève, essayaient de se rendre à la fosse ;

Pénétré de vive force dans le domicile des non grévistes, effrayant les femmes, les enfants, les vieillards et les malades ;

Brisé tous les objets mobiliers qui se trouvaient dans les maisons nevables ;

Fait main basse sur tout ce qui s'était rencontré à la portée de leurs mains, des vivres et même des rares économies qu'ils avaient pu découvrir ;

Cambriolé entièrement plusieurs demeures ;

Fait sauter à la dynamite quelques-unes de ces demeures ;

Arrêté, pour les dévaliser, les voyageurs qu'ils croyaient devoir porteurs d'argent,

Frappé les agents de la force publique,

Blessé et tué plusieurs de nos soldats,

Fait perdre plus de dix millions de salaires aux mineurs du Nord et du Pas-de-Calais,

Enfin, mis dans le gêne et pour longtemps tout le petit commerce de la région.

Mes craintes n'étaient pas fondées. Mes hommes que j'ai tous revus, sont restés ce qu'ils étaient avant le grève : de chauds partisans du syndicalisme exclusivement professionnel et mutualiste et des adversaires acharnés du syndicalisme politique.

Je les retrouve fidèles au poste ; mieux que cela, ils ont fait partout des recrues assez nombreuses, et, dans différents centres, créé de nouvelles sections.

Et aujourd'hui, à la fin de ma tournée générale, je redis, ce que j'affirmais ici il y a quelques semaines : avant la finis l'année, le « Syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais » aura certainement atteint, comme adhérents, le chiffre de dix mille.

Dombray-Schmitt

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Fontaine, vicaire à Lille (Sacré-Cœur), est transféré à le Métropole à Cambrai.

LE CONGRÈS DES ARCHITECTES

Le Congrès des Architectes français, à Paris, a tenu hier matin sa deuxième séance, sous la présidence de M. Neu, de Nantes, assisté de MM. Richard, de Lyon.

Dans la liste des principaux lauréats de la Société, nous relevons les noms de MM. Cordonnier, de Lille ; Lemaire, de Valenciennes ; Peat, instituteur à Lomme.

CONCOURS DE SAINT-AMAND

Voici le palmarès du concours départemental de pouliches et juments poulinières organisé dimanche à Saint-Amand.

Pouliches de gros trait. — Prime de 200 fr., Simonette, à M. Bandry, de Seboerg.

Primes de 150 fr., 1re, Charlotte, à M. Destombes, de Frelinghien ; 2e, Baronne, à M. Bavay, d'Onnaing.

Primes de 100 fr., 1re, Augustine, à M. Coffart, de Valenciennes ; 2e, Mascotte de Chastel, à M. Destombes, de Frelinghien.

Primes de 75 fr., 1re, Chartreuse, à M. Piérard, de St-Saulve ; 2e, Sophie, à M. Liermin, de Rumegies.

Une pouliche appartenant à M. Daveine a été mise hors concours comme n'ayant pas l'âge (3 ans), obligatoire par le règlement et a été classée première sans prime ni médaille.

Juments poulinières de gros trait. — A. — Primes de 240 francs et médaille en argent : 1re, Margot, à M. Davaine, de Saint-Amand ; 2e, Rosa, à M. Louis Veuandreven, de Warvicq ; 3e, Boblche, à M. Georges Piérard, de Saint-Sauve ; 4e, Blondine, à M. Davaine, de Saint-Amand.

B. — Primes de 150 francs et médailles de bronze : 1re, Cautislère, à M. Jules Laden, de Seclin ; 2e, Blonde, à M. Destombes, de Frelinghien ; 3e, Pâquerette, à M. Duflot, de Rosult ; 4e, Espérance, à M. Destombes, de Frelinghien ; 5e, Brune, au même propriétaire.

C. — Primes de 100 francs : 1re, Dynastie, à M. Barbieux, de Saint-Amand ; 2e, Julie, à M. Destombes, de Frelinghien ; 3e, Mascotte, à M. Bavay, d'Onnaing ; 4e, Jenon, à M. Baudrin, de Trith ; 5e, Mazurka, à M. Davaine, de Saint-Amand.

D. — Primes de 80 francs : 1re, Princesse, à M. Destombes, de Frelinghien ; Lyre-d'Or, à M. Bavay, d'Onnaing ; 3e, Favorite, à M. Piérard, de Saint-Amand ; 4e, Juliette, à M. Léon Baudrin, de Rouvignies.

DÉPART POUR SISSONNE

Jeudi, à 5 heures du matin, le bataillon du 33e de ligne en garnison à Douai quittera Douai pour se rendre au camp de Sissonne, où il effectuera ses tirs de combat. Il suivra l'itinéraire ci-après :

21 juin, Marquion ; 22, Honnecourt (Nord) ; 23, Saint-Quentin (séjour) ; 25, Nonvion-le-Comte (Aisne) ; 26, Vaux-sous-Laon ; 27, arrivée au camp de Sissonne.

POUR LES ASSISES

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant le Cour d'assises du Nord, pour être jugées à la prochaine session, les affaires suivantes :

Coups mortels à Loos. — Charles Lenoir, 18 ans, charpentier à Loos, crime commis le 20 avril 1906.

Emission de fausse monnaie dans l'arrondissement de Valenciennes. — Auguste Menger, 36 ans, marchand ambulant à Anzin, et Jeanne Wolter, 23 ans, marchande ambulante à Anzin.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Première session de 1906

ASPIRANTES

Ortographe et Grammaire

Les récompenses et les punitions à Saint-Cyr

Madame de Maintenon ne nous dit point quelles étaient, à Saint-Cyr, les formes des récompenses. Nous voyons seulement dans ses lettres qu'on y donnait des prix, et qu'elle s'en occupait comme de tout le reste ; nous y voyons aussi qu'une bonne parole venant d'elle était reçue comme un des plus grands témoignages de satisfaction. Au contraire, elle s'étend beaucoup sur ce qui touche les réprimandes et les corrections. Elle n'aimait ni le fouet, ni les punitions violentes, bien qu'elle n'en défendît pas absolument l'usage : c'est la conscience qu'elle visait.

Même sous cette forme intelligente, elle redoutait et prévenait les excès. Ses indications à cet égard sont dignes de remarque. Les punitions, pour être utiles, ne doivent être ni multipliées, ni infligées sur le coup ; il importe d'y bien considérer les circonstances, la disposition du moment, le fond du caractère ; il y a des jours malheureux où le maîtresse n'est pas préparée à punir, car il y faut de la réflexion ; où l'enfant n'est pas préparé à recevoir la punition, car il faut le sentiment de la faute. Il est indispensable de savoir attendre et compter avec le temps, et il ne suffit pas d'être juste, il faut être bon.

Patience, vigilance, douceur, Mme de Maintenon voudrait faire graver ces trois mots sur les portes de toutes les cellules. Elle croyait surtout à l'efficacité de la bonté. « Vous parliez, dit-elle, à vos enfants, avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous farmera tous les cœurs ; elles doivent savoir que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleins d'espérance qu'elles se corrigeront. » Enfin, dans ces procédés de justice sympathique, elle exigeait encore quelque chose de plus : le discernement. Pour les unes, un regard suffira ; pour les autres, en mot : pour celle-ci, la réprimande publique ; pour celle-là, une conversation particulière.

Gaëtan.

QUESTIONS. — I. Analyser logiquement les deux premières propositions de la dictée. — II. Qu'est-ce que le sentiment de la faute ? — III. Que signifient les mots : « réprimande, vigilance, sécheresse, discernement » ? — IV. Que veut dire l'expression « sur le coup » (les punitions, pour être utiles, ne doivent être ni multipliées, ni infligées sur le coup).

Composition française

Un écrivain contemporain, Anatole France, fait dire à un personnage de l'un de ses romans qui a donné dans la rue deux sous à un mendiant : « Je viens de commettre une mauvaise action, je viens de faire l'aumône ? »

Pourquoi est-ce souvent une action peu louable de faire l'aumône ? Vous indiquerez quels sont, selon vous, les meilleurs moyens de venir en aide aux malheureux ?

Arithmétique

I. Donner la théorie du plus grand commun diviseur sur les nombres 192 et 440.

II. Un marchand achète une pièce de drap à 18 fr. 50 le mètre. Il revend les 2/5 de son achat à 19 fr. 50 le mètre, puis le 1/4 de reste à 20 fr. 50 le mètre et les 2/3 du nouveau reste à 21 f. 90 le mètre.

Après ces ventes il a encore 3 mètres 60 de drap qu'il revend 21 fr. 75 le mètre.

Trouver combien la pièce contenait de mètres et combien ce marchand a gagné pour cent sur le prix d'achat ?

Admissibles

A LILLE

Mlles Abrahem, Aernoet, Bacquart, Basrt, Baillard, Barbery, Bardoux, Baroux, Barrier, Bayart, Beaegin, Becussart, Bégbin Elvire, Bellile, Beuoist, Bernard Claire, Bernard Marguerite, Bryeart M., Bienfait, Blanchart, Blanc, Bocquet Eliza, Bocquet Lucienne, Boulsuger, Boerel, Bonnrice, Boermé, Briche Hortense, Broussat, Bruneel, Buns, Bigodt.

Cainne, Canonns, Cantinlau, Caron Alice, Caron Valentine, Castelin, Casteur, Chantraine Rachel, Chariat Eugénie, Chariet Marguerite, Coddec, Codvalle, Coppens, Couapel, Coubriche, Coursier, Coestenoble, Coedaler Germaine, Craye, Crétel, Cappens.

Darou, Darthoo, Deechet, Davraice Denise, Davenne Hélène, Dazin, Debaillieul, Debrabant, Decarpentrie, Décaudin, Deconinck, Decourtray, Deffontaines, Dehorripont, Delaby, Delahaya, Delbrayelle Alice, Delbrayelle Ernestine.

Deleonr, Delcroix, Delabecq Marguerite, Delabecqua Marthe, Delescinse, Delettré Fernande, Delezenne, Delbaya, Deuneulin Germaine, Denneliu Louise, Depiaune, Desprez Berthe, Dequidt, Daresmez, Desmaretz, Desombre, Desprey, Destombes, Devaux Eulalie, Devandoma, Devos Alice, Devulder.

Dewitte, Devys, Dhainaut, Dhélin, Doolaeghe, Druesnes Leciaune, Debois Maria, Dubureq, Ducatel Coustance, Duflos Madeleine, Duflot Margeerite, Duhuin, Dujardin Fidélins, Dujardin Germaine, Depont Claire, Dupont Valentine, Dupeis, Duqeehar, Duquenne, Durend, Duriez, Dutruel.

Evrard, Famechon, Félix, Fèvre, Feys, Floriu, Fonteyne, Fornières, Fournesn, Frayon, Fretin, Frezier, Gadanna, Gambiar Gabrielle, Gambiar Lucienne, Garnier, Gaudinot, Gervais, Gedafrin, Gordien, Gounelle, Grassard, Griset, Grugeon, Gruniau, Geerlain.

Hédon, Hélin Marie, Hennebelle, Hennebert, Hermand Marie-Louise, Herssens, Harvieu, Hidoux, Hasselet, Hoeveneagel Angèle, Houveneagbel Jeanne, Huart, Humetz, Hutean, Jacquin, Janny, Jaussoone, Jeanne dit Lamare, Joannes, Joly, Jot, Kain, Kambrun, Kansier, Klein.

Lacaes, Ladsons Cécile, Lambot, Lambrey, Lauda, Laureut Suzanne, Lebecq, Leclercq Marguerite, Lecocq, Lecœuvre, Ledec, Lefebvre Antoinette, Lefebvre Bertha, Lefebvre Lydie, Lefebvre Marie, Legay Thérèse, Lemaire Céline, Lemaire Juliette, Lemaître, Le Marié, Lemerre Uranie, Lenoble, Lepiet, Lequette, Leroy Blanche, Leroy Françoise, Leroy Louise, Lesage, Leur, Levy, Libessart, Liébart.

Maltaire, Mambourg, Mantel, Marcy, Marécau, Mariu, Marcel, Messiot, Mazingue, Milliez, Mizon, Moquet, Moret, Moureau, Mouret, Nacpels, Merlia Marie, Nérou, Noiret.

Pagau, Petit Alphonsine, Petit Marguerite, Petit Suzanne, Petitprez Germaine, Phalempin, Pierre Marguerite, Pierre Marie, Plaisant, Platel, Plouvin, Pothez, Poublanc, Pourpoint, Preys, Pria, Rambaet, Rappelet, Rattez, Renard, Ruart, Roche, Rogeaux Alice, Rogeaux Berthe, Rogie, Roussel, Roya.

Sagot, Saison, Salomez, Schmitt, Serian, Seron, Sion, Sceteus, Souffiet, Stalin, Syssau, Taccoen, Taquet, Thiaffry Jeanne, Thieffry Marie, Toby, Toubeau, Touin, Trédez.

Vadurel, Veillant, Valle Jeanne, Valle Lucie, Vandamme, Vandenbergé, Vaudillan, Vangreveynge, Vauhoucke, Vanstaenkiste, Vanthuyge, Vautier, Verlale, Vilette Lœtitia, Villaite Louise, Vion, Wehsnin, Wardavoir, Wavelet, Willems.

A DOUAI

Mlles Madeleine Acart, Allon, Assemen, Bebeaere, Noémie Bailois, Suzanne Belloy, Barant, Bazin, Beauprez, Becker, Beisant, Bianel, Bleevect, Bodé, Bos, Bourlez, Boessart, Boutique, Brioquet, Brider, Brimont, Brissac, Brogulaert, Brouet, Brontin, Brunlaux, Brouet, Caguart, Cauvet, Charles Charpy, Claise, Conait, Coenne, Colpin, Copping, Couture, Cyffara, Darbois, Debaisieux, Declercq, Berthe De Coninck, Suzanne De Coniuck.

Mlles Defrance, Dehaye, Delcour, Delcroix, Delseaux, Demeester, Julie Depreux, Marthe Depreux, Deschodt, Desmullier, Dessaint, Dewez, Dubar, Adonia Dubois, Duliou, Laure Dumon, Sophie Dumont, Dupont de Compiègne, Jeanne Dupont, Madeleine Dupont, Yvonne Dupont, Erraux, Evrard, Fourmestraux, Hélène François, Marthé François, Gacquières, Gérard, Ghesquiers, Gonnat, Guerle, Harmignies, Hédé, Halbecqua, Hoet, Hollandar, Horreut, Hublat, Hurtrez.

Mlles Jacquin, Jaspart, Kenent, Lacroux, Laloex, Langrand, Larmoyaex, Leblanc, Lebon, Lebreton, Lefar, Lefoulon, Lencios, Longagna, Lerouge, Leene, Libert, Lière, Lindskog, Loving, Mahieu, Maniez, Mano, Mansury, Maronnier, Maryn, Mathias, Ménard, Mine, Moilet, Momal, Montacq, Moutaigne, Moreaux, Maria Morelle, Moriu, Moser, Moucbelin.

Mlles Moegin, Nolant, Nutte, Madeleine Objoie, Parmentier, Pipart, Poirier, Pousin, Potier, Prévost, Prudhomme, Raffart, Ratton, Richard, Eléonore Robilliard, Marie Robiliard, Rochette, Rogier, Ronsee, Rousselot, Saint-Aubert, Saignier, Scicoss, Seyller, Sargeut, Soubrier, Soulary, Thellier, Thieuleux, Thulier.

Mlles Vaudebeeque, Vendan Broeck, Vanstenne, Vanwalden, Varret, Varbaere, Verhelleman, Vernet, Maria Viard, Vignaron, Vosselle, Wachez, Waxiu, Marie Wiart, Lucienne Wiert, Willemin, Madeleine Willot, Léonie Willot.

Soit 166 admissibles sur 206.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **SAINT-TRONDE**, près de Gand, du **R. P. Pladys**, rédemptoriste, qui était originaire de Bergues et frère du feu M. l'abbé Pladys dont le souvenir est encore vivant dans les collèges du Bailleul, de Dunkerque et de Tourcoing.

— A **LILLE**, de **Mme Louis Colin**, épouse de M. Colin, entrepreneur, adjudicataire du service de la voirie, décédée à l'âge de 64 ans.

— A **BUSIGNY**, de **M. Louis Colpin**, trésorier de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, décédé samedi dernier dans sa 46e année, muni des Sacrements.

Le défunt était frère de M. l'abbé Bénoni Colpin, curé du Saint-Rédempteur, à Roubaix.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à onze heures, en l'église paroissiale de Busigny.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Lundi dernier, les époux **Preys-Piette**, 19, rue du Château, à **SAINT-MAURICE**, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Les vénérables vieillards sont très connus à Lille. Ils étaient installés pour le vente de conserves rue Faidherbe, 4, depuis plus de quarante ans. Ils surent conquérir l'estime de leurs voisins et de tous ceux qui les connurent.

Les enfants, petits-enfants des jubilaires les parents et les amis étaient venus nombreux dans l'église Saint-Maurice où une messe fut célébrée à onze heures à leur intention.

M. le chanoine Delrue célébrait lui-même et adressa une délicate allocution aux deux époux. Il les félicita et leur souhaita de venir à pareille fête pour le célébration de leurs noces de diamant.

Une foule sympathique accompagna jusqu'à leur domicile, M. et Mme Preys, à qui de nombreux bouquets furent offerts.

La journée s'est terminée par une fête de famille.

— Lundi à 11 heures, a eu lieu à **STEENWERCK**, au milieu d'une sympathique assistance, le mariage de **Mlle Jeanne Coustenoble**, fille de M. Emile Coustenoble, dont le dévouement aux œuvres catholiques est bien connu, avec **M. Paul Béghin**, vice-président de la Jeunesse Catholique, et de **Mlle Pauline Béghin** avec **M. Jérôme Crinquette**, trésorier de la Jeunesse Catholique.

C'est M. le chanoine Baedt, curé, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé en cette circonstance une délicate allocution. La Jeunesse Catholique a chanté la messe de Grison, sous le direction de son chef et président M. Joseph Willé.

— On annonce de **WATTRELOS**, (Saint-Maclou), le mariage du **M. Emile Jouville**, avec **Mlle Eléonore Barbiaux**. C'est M. Fourcier, vicaire, qui a reçu le consentement des jeunes époux.

LA COLLISION DES BATIMENTS "La Jeanne-d'Arc" et "La Cérès" DANS LA MANCHE

Le ministre de la Marine vient de décider que la collision qui s'est produite le 13 mars dans la Manche, entre le vapeur *Jeanne-d'Arc* et le trois-mâts-goélette *Cérès* aura son dénouement devant un tribunal maritime commercial qui sera constitué à cet effet, à Brest.

Les maîtres au cabotage Jean-Marie Le Derff, inscrit à Vannes, et Edouard Le Normand, inscrit à Saint-Malo, commandant, le premier, la *Jeanne-d'Arc*, et le second, la *Cérès*, ainsi que le maître d'équipage François Barhu, inscrit à Dunkerque, qui était chef de quart au moment de la collision, seront tous les trois traduits devant ce tribunal.

Voiture tamponnée par le tramway A FLERS-LILLE

Lundi soir, vers onze heures, la voiture de M. Demuynck, marchand de pommes de terre à Loos, a été tamponnée par derrière par le tramway, au lieu dit : « Ville de Roubaix ».

La voiture était chargée de 3.000 kilogs de marchandises. Elle a été complètement démolie et le cheval fortement contusionné.

M. Demuynck a eu deux côtes enfoncées. Son état n'est pas grave.

Une fillette noyée à Armentières

Hier vers six heures moins le quart, une fillette de 12 ans, Marie Driessens, demeurant rue de Flandre, 52, en puisant un seau d'eau dans le Lys près du pont de l'Attargette tomba dans l'eau.

Aux cris poussés par l'enfant on accourut et on lui jeta une bouée de sauvetage ; mais déjà la fillette avait disparu sous l'eau. M. l'abbé Dufour qui passait alors au tramway descendit et enlevant sa soutane plongea une dizaine de fois sans succès.

Trois ouvriers, Arsène Grimbert, Vincent Roseau et Alphonse Declercq, l'imitèrent.

Enfin, après vingt minutes de recherches, on réussit à l'aide d'une gaffe, à retirer le corps inanimé de la fillette.

Transportée chez elle, elle reçut les soins d'une religieuse, de quelques ouvriers et enfin du docteur Briquet.

Ce fut inutile, Marie Driessens avait cessé de vivre. Ayant mangé une tartine quelques minutes avant de tomber à l'eau, elle a dû succomber à une congestion.

Cet accident, qui a produit une grosse émotion, avait amené sur les lieux plus d'un millier de curieux.

Nous félicitons pour leur courage et leur dévouement, M. l'abbé Dufour ainsi que MM. Grimbert, Roseau et Declercq.

UN MINEUR TUÉ A ROOST-WARENDIN

Mardi à 11 heures du matin, à la fosse n°3 des mines de l'Escarpelle, un ouvrier mineur, Eug. Gobron, 43 ans, a été tué par la chute d'un bloc de charbon qui l'a écrasé dans le veine où il travaillait.

Gobron laisse une veuve et trois enfants en bas-âge.

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les Typos

Rien de nouveau. M. Knufer, toujours indisposé, n'est pas arrivé.

La réunion ordinaire a eu lieu.

A l'Usine de Fives

Contrairement à l'attente générale le directeur de l'usine ne s'est pas rendu à la réunion des grévistes mardi après-midi.

Les ouvriers ont alors décidé de se rendre par petits groupes à l'usine et une délégation a demandé à être reçue par le directeur.

A TOURCOING

Une grève de trieurs. — Chez M. Hauzeur, négociant en déchets, rue des Anges, 22 trieurs ont quitté l'atelier mardi matin.

En voici la raison : M. Heuzeur donne à trier chez M. Desmettre, rue de la Belle-Vue, le surplus des marchandises qu'il ne peut faire travailler chez lui. Or, dans cette dernière maison, ce sont des femmes qui sont chargées du triage des déchets.

Les ouvriers du M. Hauzeur sont donc allés dire à leur patron que s'il donnait encore des laines à trier dans une maison employant des femmes ils se mettraient en grève.

Comme réponse à cet ultimatum le patron offrit à ses ouvriers de leur remettre leurs livrets et leur posa à son tour l'ultimatum suivant : « Si vous quittez le travail je prendrai des femmes pour vous remplacer. »

Les trieurs n'en abandonnèrent pas moins l'ouvrage.

FEUILLETON N° 26

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

Allons, c'est entendu. Départ à l'automne. Hiver de grand labeur. Au printemps : exposition Bouvent. Je vous ménage une petite surprise à ma façon. Le vieil Olivier n'est pas mort. Vous verrez. Votre printemps sera un renouveau pour moi.

François est dans la joie. Il rougit et par contenance, il regarde les toiles aux murs, puis il se retourne et s'arrête devant le Poussin.

— C'est tout cela qui me décourage, dit-il à voix basse ; c'est trop beau !

— Ne soyez pas jaloux de Poussin. C'est à lui que vous devrez un peu de vos succès de l'année prochaine.

François interroga M. Olivier des yeux.

— Vous verrez, vous verrez, dit le vieillard en caressant sa soyeuse barbe blanche.

Il aimait le mystère. Le jeune peintre, qui le savait, n'insiste pas, adorant lui aussi assaisonner le vin de la piquante féerie d'un doux secret deviné, respecté.

La sympathie a son langage comme les fleurs ont leurs parfums, François, eut à cet instant, l'intuition que M. Olivier songeait à la fois à lui et à Fabienne, ce qui était l'exacte vérité. Le bon châtelain mêlait à ses conseils bienveillants, ses plus intimes désirs.

Il voyait, la main dans la main, sa fille et son petit ami et grâce à cette union croîtrait le talent de François et naîtrait en Fabienne conquise, une notion toute neuve de l'existence et du bonheur. Et François, au fond de lui, sentait tout cela et sa poitrine se gonflait à éclater.

— Nous partons, nous partons ! cria dans le jardin une voix impérative et musicale.

Par une fenêtre, François aperçut sous leurs ombrelles, Mme et Mlle Olivier, entourées de leurs invités. Il était dans le programme du jour d'aller passer deux heures à la fête du village voisin, dont le clou devait être la « sensationnelle revue des nuit pompiers » de l'endroit par l'épicier Tevoilet.

Il y avait aussi des cheveux de bois, un cinématographe et d'humbles loteries à cinq centimes la partie.

— Allons devant, nous vous rattraperons, dit M. Olivier, qui décidément tenait à garder pour lui son ami François.

Ils furent bientôt sur la petite route qui serpente dans le vallée, à l'ombre des grands peupliers bruissants. M. Olivier appuyait son bras sur celui du jeune homme :

— Enumérez-moi un peu ce que vous pourriez déjà emporter pour cette future exposition...

— Pas grand'chose, bêtes ! dit François, mais, avec votre appui, je sens que je vais me mettre à travailler ferme. J'ai encore six mois devant moi.

— Je suis sûr que vous êtes trop sévère que si j'allais faire des fouilles dans votre atelier, je découvrirais maintes compositions originales. Il ne faut pas rester des premières œuvres. L'amateur, le connaisseur y trouvent souvent le germe du talent. C'est très utile et c'est très intéressant. Vous êtes jeune, mais votre talent a déjà son histoire, ses hésitations, ses tendances, sa marche ascensionnelle. Ah ! que je serai heureux de voir tout cela.

Réconforté, François osa enfin décrire quelques-unes de ses toiles et de ses compositions à l'aquarelle. Le « Mauvais Pas » lui était revenu tout à coup à la mémoire et il raconta la légende avec les variantes imaginées par lui : le passage d'un fleuve par le fée et Bertrand ; sur la place d'une ville toute une population à genoux et le tête dans la poussière à l'arrivée du protégé des puissances célestes.

M. Olivier parut tout de suite fort intéressé.

— De qui donc tenez-vous cette légende ?

— D'une vieille femme qui le raconte volontiers aux petits enfants de mon pays. Elle est en somme très morale : l'orgueil est un défaut malfaisant.

— Parbleu, mais les légendes viennent toutes du peuple et contiennent toutes un enseignement.

— Vous connaissez le « Mauvais Pas » ?

— J'ai été bercé avec lui. C'est une légende de famille, si je puis m'exprimer ainsi. Je ne crois pas qu'elle soit très répandue. La vieille femme dont vous me parlez a peut-être été domestique chez mes parents, elle ou quelqu'un des siens. Est-elle de votre pays ?

— On ne sait. Elle vit très mystérieusement. On ne lui connaît pas de parents, à Saint-Chartier du moins, car l'hiver elle s'absente et personne ne sait où elle va.

— Personne ! Comme c'est étrange. Et comment s'appelle-t-elle ?

— Bertrade. Mais on le désigne plus couramment sous le nom de la Fée... c'est à coup sûr le dernière fée. C'est à elle que je faisais allusion, le jour de ma présentation à Mlle Fabienne.

— Est-ce une bonne ou une mauvaise fée ?

— La meilleure qui ait été. Tout son rôle consiste à raconter des histoires aux petits enfants qui raffolent d'elle. Ma cousine Madeleine est sa meilleur amie. Mais elle vit surtout avec ses pies.

— Avec ses pies ? Ah ! par exemple. La curieuse personne...

Et l'on sentait que le vieillard, intrigué, eut voulu en savoir plus, interroger son jeune ami. De son côté, François fut sur le point de parler à M. Olivier du livre sur les Fées que Bertrade lui avait prêté. Mais il se retint ; lui aussi, à son tour, désirait avoir son petit secret. Il revint à ses aquarelles du Mauvais Pas :

— J'ai fait passer la légende aux bords de la Creuse et dans le Brenne, dont les étangs et les moeticules sont exactement décrits dans la légende.

M. Olivier s'écoutait pas. François le remarqua et se tut. Alors le vieillard eut un petit frémissement comme on en a lorsqu'on est réveillé brusquement et se tournant avec vivacité vers le jeune peintre, il lui dit d'une voix émue :

— Il faut montrer vos aquarelles du Mauvais Pas